



Décennie des Nations Unies pour la biodiversité

Réservé à l'usage des médias
Ceci n'est pas un document officiel

COMMUNIQUÉ¹

L'organe scientifique du traité international pour la biodiversité adopte huit recommandations

Montréal, 21 novembre 2011 – Lors de la première réunion de l'Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques de la Convention depuis l'adoption du Plan stratégique 2011-2020 pour la biodiversité à la dixième Conférence des Parties à la Convention, tenue en octobre dernier à Nagoya au Japon, les représentants du gouvernement, des communautés autochtones et locales, des organisations non gouvernementales et de la société civile se sont rencontrés à Montréal du 7 au 11 novembre 2011 afin de discuter plusieurs questions scientifiques, techniques et technologiques liées à la mise en œuvre de la Convention sur la diversité biologique.

Parmi les résultats majeurs issus de la réunion, un cadre indicateur servant à mesurer les progrès relatifs aux Objectifs d'Aichi pour la biodiversité contenus dans le Plan stratégique a été convenu. Les Parties se sont également entendues pour entamer des travaux de restauration des écosystèmes, reconnaissant qu'elle consiste en un élément essentiel de l'ensemble des activités requises pour mettre en œuvre le Plan stratégique. À cet égard, la réunion a ajouté au succès de la dixième Conférence des Parties à la Convention.

Pendant ces cinq jours de réunion, les plus de 400 participants ont aussi considéré des questions liées aux écosystèmes d'eaux continentales, telles les implications des changements dans les cycles de l'eau et les ressources d'eau douce. Des sujets tels la biodiversité de l'Arctique, les moyens pour réduire les lacunes liées aux standards internationaux sur les espèces exotiques envahissantes introduites en tant qu'animaux de compagnie, les espèces d'aquarium et de terrarium ainsi que les aliments et les appâts vivants, l'utilisation durable de la biodiversité en lien avec la viande de brousse et les options pour l'élevage à petite échelle et les moyens de subsistance alternatifs, une stratégie de renforcement des capacités pour l'Initiative taxonomique mondiale, ainsi que les façon et moyens d'améliorer l'efficacité de l'Organe subsidiaire ont aussi été abordés.

Un total de huit recommandations ont été adoptées. Elles seront soumises pour considération à la onzième réunion de la Conférence des Parties à la Convention qui se tiendra à Hyderabad en Inde du 8 au 19 octobre 2012.

La prochaine réunion de l'Organe subsidiaire se tiendra du 30 avril au 4 mai 2012. Parmi les questions qui seront considérées se trouvent la biodiversité marine et côtière, la biodiversité et les changements climatiques ainsi que la prochaine édition des Perspectives mondiales de la biodiversité.

¹: Ceci n'est pas une traduction officielle. Il s'agit d'une courtoisie du Secrétariat.



Convention sur la
diversité biologique

Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique
Programme des Nations Unies pour l'Environnement
413 rue Saint-Jacques, Suite 800, Montréal, QC, H2Y 1N9, Canada
Tél : +1 514 288 2220, Fax : +1 514 288 6588
secretariat@cbd.int www.cbd.int



La vie en harmonie, vers le futur
いのちの共生を、未来へ
COP 10 / MOP 5